

Formation

LIVRET D'ACCUEIL



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*La société Vetigraph a été certifiée Qualiopi le
19/10/2021
sous le certificat N° 2020/87201.3 - Actions de
formation*

[..\..\CERTIFICAT AFNOR 2024.pdf](#)

SA JPS / VETIGRAPH

8 Rue de Nice, 75011 Paris

Formation



S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris
Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099
Capital : 152 449 euros
www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



1 Présentation de l'organisme de formation

Situé en plein cœur de Paris, SA JPS - Vetigraph développe depuis plus de 30 ans de nouvelles technologies pour ses clients des secteurs de l'habillement et industriel (utilisateurs de matériaux souples et techniques).

SA JPS - Vetigraph aide les entreprises à optimiser leurs processus et à mettre en œuvre des projets de transformation qui influent sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Notre expertise étendue alliée à nos solutions intégrées redéfinit les bonnes pratiques, depuis le développement produit en passant par la production jusqu'à la vente, pour permettre à nos clients d'évoluer vers un modèle économique plus performant.

SA JPS - Vetigraph dispose de filiales ou distributeurs agréés à l'étranger pour accompagner nos clients dans leurs différents sites d'exploitations.

2 Présentation du logiciel

VetiExpert® constitue une des deux solutions Françaises de CAO (conception assistée par ordinateur) dans le domaine de l'habillement. Composé de 3 modules complémentaires, il vous permettra de digitaliser/concevoir un modèle, le grader, réaliser le plan de coupe selon des critères matière et enfin de l'imprimer ou le découper. Vetigraph Expert demeure compatible avec l'ensemble des périphériques du marché.

Quelques fonctions de VetiExpert® :

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris

Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099

Capital : 152 449 euros

www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



- Conception à l'écran
- Création de plis, fronces, pinces, etc
- Gradation selon 20 méthodes différentes
- Placement manuel ou automatique
- Ajout facile de repères pour la coupe
- Impression ou découpe automatique
- Compatibilité avec les autres logiciels

3 Implémentation

Nous vous accueillons pour notre formation dans nos locaux situés non loin de la Place de la Nation :

SA JPS - Vetigraph 8, rue de Nice 75011 Paris

Tel: +33 (0)1 42 78 65 89 -

Contact: secretariat@vetigraph.com

Ⓜ Charonne (ligne 9) ou Alexandre Dumas (ligne 2)

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris

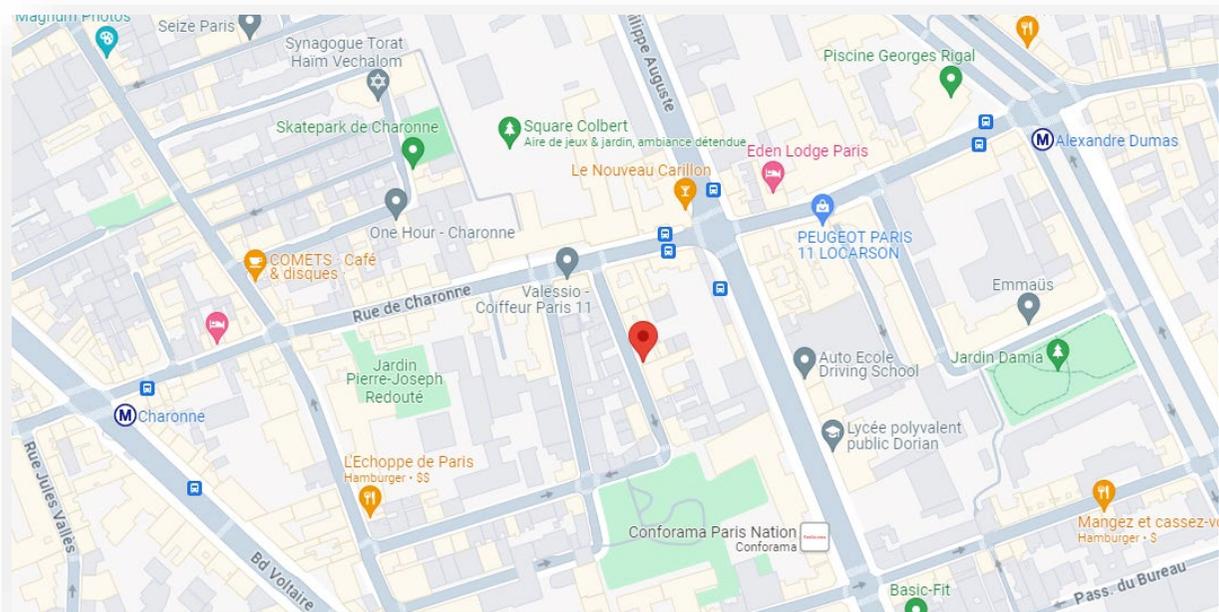
Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099

Capital : 152 449 euros

www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



PLAN



L'ensemble de la formation se déroulera dans notre salle de réunion, situé au RDC de l'immeuble, et donc facilement accessible aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à nous communiquer une contrainte (situation/ difficulté) particulière qui nécessiterait un aménagement (adaptation) lors de la formation.

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris
Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099
Capital : 152 449 euros
www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



Photos locaux



S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris
Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099
Capital : 152 449 euros
www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



4 Informations sur le déroulement

Les horaires de formation sont indiqués sur votre convocation.

En cas d'absence ou de retard au stage, merci d'en avertir le secrétariat au 01.42.78.65.89, ainsi que votre employeur.

Matériel à prévoir : de quoi prendre des notes.

6 Notre équipe de formatrices

La formation est assurée par l'équipe de formateurs suivante :

- Mme Léa Larchevêque
- Mme Nathalie Grivot

7 Règlement intérieur pour les stagiaires en formation

Préambule

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les participants (stagiaires) suivant une formation organisée par l'organisme de formation SA JPS - Vetigraph.



Article 1 :

Conformément à la législation en vigueur (**Art. L6352-3 à 5 et R.6352-1 à 8 du code du travail**), le présent Règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène et de sécurité et les règles disciplinaires.

Article 2 : Personnes concernées

Le Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée dans les locaux de la SA JPS - Vetigraph et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 : Règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.

Article 4 : Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer et de « vapoter » au sein des locaux.

Article 5 : Boissons alcoolisées

Il est interdit aux apprenants de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 : Accident



Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.

Article 7 : Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement. Livret d'accueil et règlement intérieur validé par Monsieur JEHAN Pascal, PDG.

Article 8 : Tenue et horaires de stage

Les horaires de stage sont fixés par SA JPS - Vetigraph et portés à la connaissance des stagiaires. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire en avertit le formateur. Par ailleurs, une fiche de présence est obligatoirement signée par le stagiaire.

Article 9 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 10 : Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que le stagiaire est clairement autorisé à conserver.

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris

Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099

Capital : 152 449 euros

www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



Article 11 : Enregistrements, propriété intellectuelle

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 12 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des apprenants

La SA JPS informatique décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux.

Article 13 : Sanctions et procédure disciplinaire

Tout manquement de l'apprenant à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction qui peut être : l'avertissement oral, l'avertissement écrit, l'exclusion temporaire ainsi que l'exclusion définitive. La définition et la mise en oeuvre des sanctions, ainsi que la procédure disciplinaire, relèvent du Code du Travail (Art. R6352-3 et suivants).

Article 14 : Publicité

Le stagiaire est systématiquement informé de ce règlement intérieur avant la session de formation.

Nous vous souhaitons une bonne formation.

L'équipe SA JPS - Vetigraph.

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris

Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099

Capital : 152 449 euros

www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



PROGRAMME DE FORMATION :

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Digitaliser un gabarit

COMPETENCES VISEES

- Digitaliser un patron ou une pièce

PUBLIC VISE

- Modélistes
- Patronniers
- Etudiants en formation de modélistes
- Personnes en recherche d'emploi dans le domaine du modélisme.

PRE-REQUIS

- Il est nécessaire de savoir identifier les différents patronages constitutifs d'un vêtement avec la particularité des formes complètes et symétriques.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Exercices pratiques sur une table à digitaliser dotée d'un capteur ou d'un stylo électronique.
- Réalisation d'exercices pratiques avec relevés de points courbes et lignes droites ainsi que des pointages et des crans.

MOYENS TECHNIQUES

- Une table à digitaliser avec capteur ou stylo électronique connectée à un ordinateur et dotée du module de CAO Vetigraph Expert Pattern & Design.

CAO VETIGRAPH EXPERT PATTERN & DESIGN 2D C1 : DIGITALISATION / HEURES (A DEFINIR)

SUIVI DE FORMATION ET CERTIFICATION

- A l'entrée de la formation : livret d'accueil, conditions générales de la formation, renseignements pédagogiques, test d'évaluation.
 - A la sortie de la formation : évaluation des compétences, attestation de formation, certificat d'assiduité.
- Chaque apprenant bénéficie d'une hotline gratuite par email et par téléphone pendant la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

- C1.1 Identifier à l'écran le plan de travail, les menus et outils (icônes) associés à la fonction de digitalisation et connaître les différentes fonctionnalités de chacun.
- C1.2 Préparer les patrons ou pièces pour la digitalisation en les plaçant sur la surface magnétique.
- C1.3 Relever le contour de chaque forme point par point en considérant les lignes droites et les lignes courbes. Digitaliser les éléments internes à chaque pièce (crans en T, U, V..., lignes internes, pointages) et positionner le droit fil. Digitaliser une forme simple ou en planche de gradation. Développement des fonctions de reprise, correction, suppression et validation.
- C1.4 Enregistrer le ou les patrons digitalisés et établir la nomenclature du modèle : intégration des intitulés dans les librairies (nom de pièce, matière), indication des quantités à couper, vérification de la nomenclature avec affichage par matière, ajout des pièces manquantes si besoin.
- C1.5 Organiser la librairie des patrons digitalisés (création de dossiers, sous dossiers en adéquation avec les besoins) et gérer les librairies des gabarits de base.

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris

Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099

Capital : 152 449 euros

www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Créer, retoucher et mettre au point des patrons

COMPETENCES VISEES

- Créer et transformer des patrons et patronages en 2D et 3D

PUBLIC VISE

- Modélistes
- Patronniers
- Etudiants en formation de modélistes
- Personnes en recherche d'emploi dans le domaine du modélisme.

PRE-REQUIS

- Il est nécessaire d'avoir un diplôme de modélisme ou patronier et d'avoir une expérience professionnelle dans un bureau d'études ou création. La maîtrise de la toile (opération de moulage) et du patronage carton est un prérequis obligatoire pour pouvoir envisager une formation de création et transformation de base sur CAO.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Pratique du logiciel Vetigraph Expert Pattern & Design 2D & 3D et exercices

CAO VETIGRAPH EXPERT PATTERN & DESIGN 2D 3D C2 : TRANSFORMATION DE BASE / HEURES (A DEFINIR)

MOYENS TECHNIQUES

- Mise à disposition d'une station de travail avec le logiciel de CAO ainsi qu'un périphérique traceur pour imprimer le résultat de la création ou transformation de la base conçue sur ordinateur.

SUIVI DE FORMATION ET CERTIFICATION

- A l'entrée de la formation : livret d'accueil, conditions générales de la formation, renseignements pédagogiques, test d'évaluation.
 - A la sortie de la formation : évaluation des compétences, attestation de formation, certificat d'assiduité.
- Chaque apprenant bénéficie d'une hotline gratuite par email et par téléphone pendant la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

- C2.1 Identifier à l'écran le plan de travail, les menus et outils (icônes) associés à la fonction de création/modification de patrons et connaître les différentes fonctionnalités de chacun.
- C2.2 Analyser les différentes actions et outils nécessaires à la création ou modification d'un patron.
- C2.3 Développer un gabarit correspondant à l'élément travaillé (construire son gabarit) ou utiliser un patron provenant d'une librairie ou digitalisation.

Suite du programme -->



PROGRAMME DE FORMATIONS (Suite...)

- C2.4 Transformer le volume de base, créer des lignes de style et des éléments de produits. Tracer, dupliquer, insérer, supprimer et modifier les lignes/axes de construction du patron ou de la pièce (lignes droites, lignes courbes, formes géométriques, découpe, pinces, modification par symétrie...).
- C2.5 Contrôler le bien aller du patronage. Retoucher les différentes pièces selon les besoins.
- C2.6 Adapter le patron/pièce à l'exploitation 3D. Supprimer/ Modifier les doublons, vérifier les lignes et crans de montage, supprimer les coutures pour ne garder que les formes nettes. Enregistrer les modifications du patron pour une exploitation 3D.
- C2.7 Identifier à l'écran le plan de travail, les menus et outils (icônes) associés à la fonction de modification 3D, connaître les différentes fonctionnalités de chacun.
- C2.8 Etablir les liens de coutures entre les différentes parties d'un modèle (avec disposition des pièces selon un ordre précis sur le corps, des différentes couches de pièces à appliquer, des coutures à utiliser « ouvertes ou couchées » et des diverses décorations à intégrer). Etudier différents cas de figure sur plusieurs types de produits.
- C2.9 Gérer le mannequin à utiliser pour la visualisation du prototype en 3D (création, import ou transformation d'un mannequin de base aux mensurations souhaitées et insertion d'une animation du corps).
- C2.10 Gérer les différentes librairies mises à disposition au sein de la solution. Importer les motifs des tissus, définir leur fluidité, créer les boutons/surpiquûres/ornements à appliquer sur le modèle final.

CAO VETIGRAPH EXPERT PATTERN & DESIGN 2D 3D C2 : TRANSFORMATION DE BASE / HEURES (A DEFINIR)

- C2.11 Définir un thème de présentation du prototype travaillé en appliquant les paramètres de tissus, fournitures, arrière-plan, mannequin, etc.. provenant des librairies.
- C2.12 Réaliser la simulation de montage sur mannequin. Modifier la position des matières sur les différentes pièces, intervertir plusieurs tissus et leur texture pour obtenir un rendu différent, changer la couleur du vêtement... Exporter des vidéos et/ou photos des réalisations.
- C2.13 Modifier le patronage depuis le vêtement 3D sur mannequin. Exporter les modifications en 2D pour mettre à jour le patron existant.
- C2.14 Générer les pièces définitives du modèle en définissant leur droit fil ainsi que les éléments qui doivent y apparaître. Ajouter les valeurs de couture sur l'ensemble des pièces en modifiant les ourlets. Symétriser ou développer les pièces au pli et doubles.
- C2.15 Vérifier l'ensemble du vêtement. Créer la nomenclature.
- C2.16 Organiser la librairie des patrons digitalisés (création de dossiers, sous dossiers en adéquation avec les besoins) et gérer les librairies des gabarits de base.

PROFIL DES FORMATEURS

- Modéliste ou patronnière diplômée ayant suivi une formation interne sur l'utilisation et la maîtrise de l'outil information de CAO Vetigraph Expert 2 D & 3D.

2/2



CAO VETIGRAPH EXPERT PATTERN & DESIGN 2D C3 : GRADATION / HEURES (A DEFINIR)

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Apprentissage des différentes méthodes de gradation d'une pièce.

COMPETENCES VISEES

- Grader numériquement un patron à partir des tableaux de mesures normalisés ou spécifiques.

PUBLIC VISE

- Modélistes
- Patronniers
- Etudiants en formation de modélistes
- Personnes en recherche d'emploi dans le domaine du modélisme.

PRE-REQUIS

- Savoir grader manuellement un patronage d'un vêtement à partir d'un croquis technique avant d'envisager de le faire sur CAO impliquant la maîtrise de la notion de droit fil, du contrôle de l'aplomb du modèle car une gradation mal adaptée dénature la structure globale du vêtement.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Exercices pratiques sur la gradation de différents types de vêtements (chemises, shorts, vestes...).

MOYENS TECHNIQUES

- Mise à disposition d'une station de travail avec le logiciel de CAO ainsi qu'un périphérique traceur pour imprimer le résultat de la gradation ainsi créée à partir de la taille de base conçue sur ordinateur. Afin de vérifier la pertinence de la gradation, on imprime ce qu'on appelle une « planche de gradation ».

SUIVI DE FORMATION ET CERTIFICATION

- A l'entrée de la formation : livret d'accueil, conditions générales de la formation, renseignements pédagogiques, test d'évaluation.
- A la sortie de la formation : évaluation des compétences, attestation de formation.

PROGRAMME DE FORMATION

- C3.1 Identifier à l'écran le plan de travail, les menus et outils associés à la fonction de gradation et connaître les différentes fonctionnalités de chacun. Repérer la méthode de travail la plus appropriée selon le modèle travaillé.
- C3.2 Méthode simple de gradation : apprendre à utiliser les règles de gradation X et Y selon des tableaux de mesures à respecter. Modifier, copier, coller, reporter des règles déjà employées dans le modèle.
- C3.3 Méthode spécifique de gradation : apprendre à utiliser les différentes règles spécifiques de gradation selon les différents cas présentés (gradation le long de la ligne, défilé par utilisateur, en proportion, depuis une évolution, ...).
- C3.4 Méthode de gradation sur mesure : intégrer un tableau d'évolution dans l'affichage des tailles du modèle travaillé (création de colonnes avec intitulés représentatifs de la mesure). Utiliser les formules adaptées selon spécificités du modèle.
- C3.5 Apprendre à grader un cran/pointage selon les différents modes proposés par la solution.
- C3.6 Contrôler l'ensemble des évolutions du modèle en employant les outils de mesures appropriés.
- C3.7 Organiser la librairie des patrons digitalisés et gérer les librairies des gabarits de base.

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Créer et exploiter les placements



COMPETENCES VISEES

- Savoir créer et exploiter les placements sur différents matériaux souples unis ou à motifs

PUBLIC VISE

- Coupeurs ou matelasseurs dans un atelier de coupe
- Modélistes / Patronniers / Etudiants en formation de modélistes
- Personnes en recherche d'emploi dans le domaine du modélisme.

PRE-REQUIS

- Il est nécessaire de connaître le métier de coupe et de savoir réaliser un placement de coupe manuel à partir de patronages à même sur une table de coupe. D'identifier les différents patronages constitutifs d'un vêtement avec la particularité des formes complètes et symétriques. Pour la réalisation des placements, il faut savoir aussi bien traiter les placements tubulaires ou ouverts.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réalisation sous forme d'exercices des placements de coupes à l'écran en respectant les contraintes liées à la matière (respect droit fil, tête bêche, à sens unique, taille par taille ou taille combinée).

MOYENS TECHNIQUES

- Mise à disposition d'une station de travail avec le logiciel de CAO ainsi qu'un périphérique traceur pour imprimer le plan de coupe. Afin de vérifier l'optimisation du placement de coupe, on imprime ce qu'on appelle un "tracé de coupe".

SUIVI DE FORMATION ET CERTIFICATION

- A l'entrée de la formation : livret d'accueil, conditions générales de la formation, renseignements pédagogiques, test d'évaluation.
- A la sortie de la formation : évaluation des compétences, attestation de formation, certificat d'assiduité.

CAO VETIGRAPH EXPERT MARKER 2D

C4 : PLACEMENTS / HEURES (A DEFINIR)

Chaque apprenant bénéficie d'une hotline gratuite par email et par téléphone pendant la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

- C4.1 Identifier à l'écran le plan de travail, les menus et outils (icônes) associés à la fonction de création/modification de placements et connaître les différentes fonctionnalités de chacun.
- C4.2 Paramétrer les informations du placement : laize, espacement des pièces, nombre de taille, sens, échelles, contraintes de placement selon la matière, indications pour la coupe des tissus à motifs...
- C4.3 Générer un placement automatique (ou semi-automatique) et/ou manuel et placer les pièces d'un patronage sur une zone afin d'optimiser la matière : placement avec sens ou non, tête-bêche, en demi taille, avec tailles doubles, dossé ou tubulaire, avec raccords, unitaire, multi-tailles... Lancer un groupe de placements en automatique.
- C4.4 Contrôler à l'écran le placement et adapter selon besoin les données d'entrées afin de répondre aux impératifs de gains matières.
- C4.5 Editer les différents types de rapports de placement.
- C4.6 Organiser la librairie des placements (création de dossiers, sous dossiers en adéquation avec les besoins).

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Tracer le patron, placement et élaboration de la fiche technique

COMPETENCES VISEES

- Savoir tracer un patron, effectuer correctement le placement et concevoir la fiche technique du modèle

PUBLIC VISE

- Coupeurs ou matelasseurs dans un atelier de coupe
- Modélistes / Patronniers
- Etudiants en formation de modélistes

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris

Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099

Capital : 152 449 euros

www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com



CAO VETIGRAPH EXPERT PRINT 2D C5 : PERIPHERIQUES D'IMPRESSION / HEURES (A DEFINIR)

PRE-REQUIS

- Il est nécessaire de savoir utiliser le logiciel Vetigraph Expert Print 2D ainsi que de connaître l'utilisation d'un traceur.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Impression des plans de coupe sur traceur et découpeur.

MOYENS TECHNIQUES

- Mise à disposition d'une station de travail avec le logiciel de CAO vetigraph Expert Print et Marker 2D ainsi qu'un périphérique traceur pour imprimer et lancer le plan de coupe ainsi créé conçu sur ordinateur.

SUIVI DE FORMATION ET CERTIFICATION

- A l'entrée de la formation : livret d'accueil, conditions générales de la formation, renseignements pédagogiques, test d'évaluation.

- A la sortie de la formation : évaluation des compétences, attestation de formation, certificat d'assiduité.

Chaque apprenant bénéficie d'une hotline gratuite par email et par téléphone pendant la formation.

PROGRAMME DE FORMATION

- C5.1 Identifier à l'écran le plan de travail, les menus et outils (icônes) associés à la fonction d'impression, connaître les différentes fonctionnalités de chacun, sélectionner et configurer les paramètres de tracé, d'impression et de découpe.
- C5.2 Choisir la méthode d'impression et de découpe la plus appropriée selon le besoin (impression d'un patron simple, d'une planche de gradation, d'un placement complet).
- C5.3 Imprimer et couper une miniature pour contrôle.
- C5.4 Paramétrer et lancer un groupe d'impressions et de découpe
- C5.5 Insérer des visuels du texte, des informations... pour élaborer le dossier ou la fiche technique.
- C5.6 Contrôler puis éditer le dossier ou la fiche technique.
- C5.7 Organiser la librairie des fiches techniques (création de dossiers, sous dossiers en adéquation avec les besoins).

S.A JPS / Vetigraph 8, rue de Nice, 75011 Paris

Tel 01.42.78.65.89 Siren 388 554 099

Capital : 152 449 euros

www.vetigraph.com secretariat@vetigraph.com